

Détail du box.



Box de contention : Box placés à côté du couloir de retour.



Box de contention : Box placés à l'arrière des logettes.

Local de quarantaine :

Il s'agit d'un local destiné à loger les animaux achetés en attendant les résultats des analyses. Il doit être éclairé et équipé de points d'alimentation et d'abreuvement. Souvent, il est aménagé à l'écart de l'élevage dans des anciens bâtiments.

L'infirmierie :

C'est un local destiné uniquement à l'accueil des animaux malades. Le contact physique avec les autres animaux ne doit pas être possible. Les murs et sols doivent être facilement lavables et désinfectables. Il doit être équipé de points d'alimentation, d'abreuvement, d'un système de contention et être bien éclairé.

Une porte spécifique est nécessaire permettant l'évacuation facile d'un animal ainsi qu'une gestion indépendante des déjections.



Aménager des box d'insémination et de vêlage en élevage laitier

Les box d'intervention sont des équipements indispensables pour une bonne conduite du troupeau en toute sécurité pour l'éleveur et les intervenants extérieurs. On distingue quatre types de box en élevage laitier : vêlage, insémination, quarantaine, infirmerie.

Aménagement des box de vêlage et d'insémination :

- Prévoir environ deux box pour 50 vaches.
- Surface : 16 à 20 m² par box, avec des côtés de 4 à 5 m.
- Sol en marne compactée, non glissant.
- Les animaux isolés doivent rester au contact visuel des autres animaux, pour limiter les facteurs de stress.
- Favoriser le blocage de l'animal vers les autres animaux (éviter de bloquer face à un mur).
- Pour les intervenants extérieurs (vétérinaires, inséminateurs...), il est intéressant d'avoir un accès spécifique (avec un point de lavage).
- Un accès direct depuis l'extérieur peut servir à l'embarquement d'une vache.
- Prévoir un abreuvoir dans les box et un point d'alimentation (râtelier ou accès direct à l'auge)
- Aménager des passages d'homme (35 cm entre deux poteaux). Pour des box génisses, préférer des passages d'homme protégés.
- Les box doivent être très bien éclairés, avec une prise électrique à proximité.
- Les options pratiques : la tablette repliable contre un mur pour poser des documents ou des ustensiles ainsi que le point d'eau à proximité.

CONTACTS :

SERVICE BÂTIMENTS D'ELEVAGE	
CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'AINES	03 23 22 50 78
CHAMBRE D'AGRICULTURE DU NORD	03 27 47 57 06
CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'OISE	03 44 11 44 57
CHAMBRE D'AGRICULTURE DU PAS-DE-CALAIS	03 21 60 57 56
CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA SOMME	03 22 33 69 93
INSTITUT DE L'ELEVAGE - SAINT LAURENT BLANGY	03 21 60 57 91

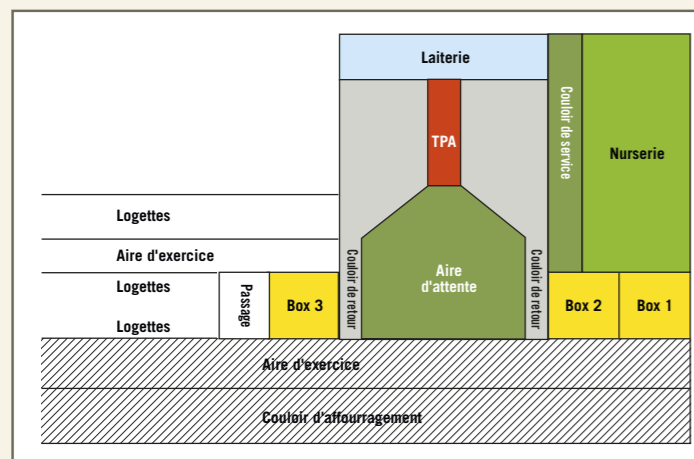


Un positionnement à bien réfléchir...

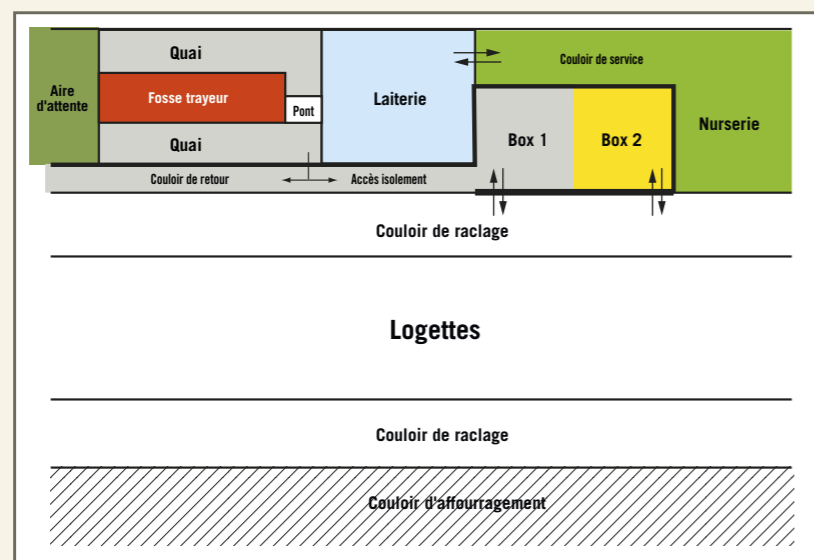
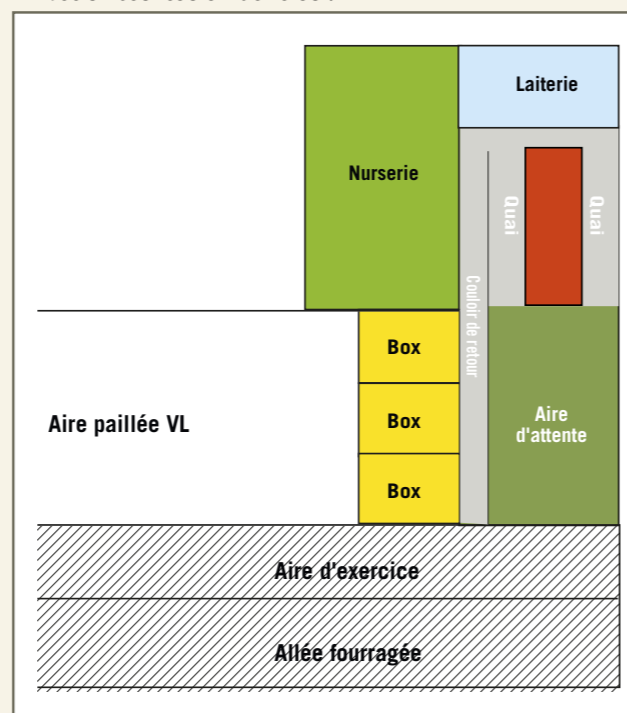
↳ Le box de vêlage :

- Proche du bloc traite : on peut dans ce cas amener un tuyau à vide pour traire une vache qui ne se relève pas après vêlage.
- Proche et au même niveau que la nurserie : transport du veau facilité.
- Facile à nettoyer (après chaque vêlage).
- Le box doit avoir une dimension minimum de 4 m de côté. Il faut prévoir au moins un côté avec une barrière amovible permettant une extension du parc pour pouvoir intervenir avec une vêreuse si nécessaire.
- Prévoir un système de contention (voir box d'insémination).
- En option, la barrière mobile spéciale césarienne (accès latéral), ainsi que la poulie pour suspendre le veau.

Avec deux couloirs de retour.



Avec un seul couloir de retour.



Avec un bloc traite en long pan.

↳ Le box d'insémination :

- L'insémination en box bien équipé est préférable à l'insémination au cornadis (sans parler de l'insémination en logettes voire en salle de traite...). L'animal bouge moins, ce qui augmente les chances de réussite à l'IA. Et l'animal ne reste pas bloqué plusieurs heures au cornadis en attendant le passage de l'inséminateur.
- Situé sur le circuit des vaches au retour de la traite, il permet l'isolement facile et limite les sources de stress défavorables à la réussite à l'IA.
- Avec des salles de traite de plain-pied, l'accès direct en sortie traite au box est plus compliqué, il convient d'y réfléchir dès la conception du projet bâtiment.
- La contention est assurée par une porte de blocage (ou à défaut un cornadis anti-pendaison mais c'est moins sécurisant), associée une barrière mobile de 1,70 m prolongée d'une chaîne de deux mètres. La barrière (5 lisses conseillées) est positionnée à 30 cm du sol. La chaîne sera suffisamment solide pour éviter les accidents.
- Cet aménagement avec une barrière mobile est adapté aux troupeaux laitiers, avec des animaux calmes. Dans le cas contraire, on pourra aménager un entonnoir avec des barrières fixes.
- Le système de contention peut être utilisable pour deux box (une porte avec deux barrières mobiles).
- Avec des côtés de 5 m maximum, une personne seule peut ainsi bloquer l'animal.
- La porte de contention est orientée pour que la vache une fois bloquée aperçoive encore le troupeau.
- Pour que l'inséminateur intervienne dans de bonnes conditions, l'animal doit être positionné dans l'axe. Pour cela, il faut prévoir une lisse (contre un mur), ou un pneu (contre une barrière). La lisse sera pleine pour éviter les accidents. Elle mesurera 50 à 60 cm de largeur et sera positionnée à 1 m du sol et à 1,20 m de la porte de blocage.
- Pour les génisses, l'insémination au pied du béton autonettoyant derrière la marche est à proscrire ! On peut donc prévoir, un box ou une barrière mobile en fond de parc



Une contention bien conçue conditionne aussi la réussite à l'insémination

